

Scannez et découvrez !



L'AGENDA



- 1 FESTIVAL ECRAN TOTAL-VILLARD BONNOT**
• 16 au 19 novembre
- 2 JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AU FEMMES #NOUSTOUTES**
• 24 novembre
- 3 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE**
• 6 décembre

Publicités

SMH
Saint-Martin-d'Hères

Marché de Noël

8-9 déc.

Place du Conseil national de la Résistance

dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

Chérie

SYNDICATS - COMITÉS D'ENTREPRISES - ASSOCIATIONS - CLUBS...



Communication

PARTENAIRE

+ de 7 000 références
d'objets personnalisés
dans nos ateliers



La différence



Demandez notre Catalogue
MATÉRIEL SYNDICAL
ou Venez le découvrir sur
www.LMcommunication.com

Drapeaux, Matériel congrès,
Autocollants, Badges,
Mallettes, Sacs à dos
Gilets, Tee-Shirts, Coupe-Vents,
Casquettes, Polos...
Banderoles, Panneaux,
Stands expo, Clés USB...

02 32 18 07 70

Directeur de la publication :
Nicolas BENOIT
Imprimerie Notre Dame - Montbonnot
N° commission paritaire :
0216 S 05444
I.S.S.N. 1154-6670





Bulletin

UNION DÉPARTEMENTALE CGT ISÈRE



■ 32 Avenue de l'Europe - 38030 Grenoble cedex 2 ■ Tél. 04 76 09 65 54 ■ e-mail accueil@cgtisere.org ■ ud38.reference-syndicale.fr ■

SOMMAIRE

1 ÉDITORIAL

2-3 LUTTES

- Les déchetteries de la Métro
- Les Ehpad en souffrance
- Retour sur la mobilisation interpro du 9 Octobre
- Les AESH en difficulté

4 VIE SYNDICALE

- Les 10 ans du syndicat sans-papiers
- Le congrès de l'USTM

5 DOSSIER

- Dossier retraite

6 INTERNATIONAL

- Interview : Maryline Poulain

7 ESPACE MILITANT-E

- Billet d'humeur
- Bibliographie

8 AGENDA


 Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/CGT38/


 @CGT_38_Isere

ÉDITO



LE VOTE CGT, UN VOTE DE CLASSE, UN VOTE DE LUTTE !

En cette fin d'année, suite aux ordonnances Macron imposant dans le privé la mise en place d'un Comité Social et Economique, des élections professionnelles vont être organisées dans de nombreuses entreprises. C'est le cas de Schneider, ST, Bourbon, Caterpillar, la SNCF, et bien d'autres encore.

Dans le privé, à fin 2019, toutes les instances CE, CHSCT et DP auront donc disparu au profit de nouvelles entités, signant par là une réduction de droits et de moyens sans précédent pour les élu-e-s, et a fortiori pour tous les salarié-e-s.

Le 6 décembre, ce sont également 5 millions d'agents de la Fonction publique (Etat, territoriale et hospitalière) qui seront appelés aux urnes.

Dans le privé comme dans le public, ces élections doivent se traduire par une participation massive des personnels. Il s'agit bien d'envoyer un message fort au patronat et au gouvernement en gagnant des élu-e-s CGT, en renforçant notre organisation.

D'ici le 6 décembre, il est primordial que chaque syndiqué-e, chaque militant-e, soit pleinement impliqué dans la campagne, sur les initiatives des Unions locales, comme celles des professions.

Chacun-e, connaît quelqu'un qui travaille dans un établissement public ou une entreprise privée où il est possible de voter CGT. **Il n'y a donc pas à hésiter, proposez l'antidote !**

Renforcer la CGT partout, c'est défendre les services publics, c'est défendre la sécu, nos retraites, nos systèmes de solidarité et de justice dans notre pays, c'est

dire non à la précarité, c'est revendiquer l'égalité femme-homme, c'est donner des droits pour les jeunes et les seniors.

À l'image des personnels des Ehpad et des hôpitaux qui se battent contre la dégradation des conditions d'accueil des patients. À l'image des salarié-e-s de la Maison du Lac qui se voient passer d'un statut public à un statut privé lucratif.

La CGT est et restera la première force syndicale à s'opposer pour gagner une société plus juste et plus solidaire.

Alors, le 6 décembre sera bel et bien une journée de lutte !

Nicolas Benoit
 Secrétaire général

LEVÉE DU PRÉAVIS DE GRÈVE DANS LES DÉCHETTERIES MÉTROPOLITAINES

Après plusieurs jours de grève, la rencontre du vendredi 5 octobre 2018 a permis le retour à un dialogue social constructif.

Ainsi, cet échange où la franchise a prévalu aura permis de dégager les solutions pratiques permettant de concilier le projet politique de la Métropole, les impératifs fonctionnels du service public, et la considération qui doit être portée aux agents et à leurs représentants syndicaux.

Pour l'essentiel, la mobilisation aura permis de faire évoluer les points suivants :

TRAVAIL LE DIMANCHE

⇒ Uniquement sur le volontariat

MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

⇒ Mobilité des agents titulaires encadrée par une sectorisation du territoire, et uniquement dans le cas où l'effectivité du service public est réellement mise en cause.

RECRUTEMENT

⇒ Déblocage des postes vacants et priorité accordée aux agents actuellement en poste, en particulier les agents « volants » (non rattachés à une déchetterie en particulier). Par la suite, les nouvelles embauches ouvertes aux candidat-e-s extérieurs concerneront essentiellement les postes « volants » libérés.



MANAGEMENT

⇒ L'échange a permis le partage du constat selon lequel la tension sociale et managériale régnant au sein du service porte autant préjudice aux agents qu'à la mise en œuvre des politiques publiques. Les consignes adéquates seront données et la Direction générale de Grenoble-Alpes Métropole s'est engagée à une vigilance particulière dans ce domaine.

C'est donc avec une réelle satisfaction que la CGT Métro a pu lever le préavis de grève et que les agents ont pu reprendre leur travail à la suite. Elle remercie également les centaines d'utilisateurs qui ont apporté leur soutien à la mobilisation par voie de pétition, et elle se réjouit vivement que le service public puisse enfin reprendre son fonctionnement normal dans un climat social apaisé. ■

Dimitri Martinez

Syndicat de la Métro

LES EHPAD EN SOUFFRANCE : TÉMOIGNAGE



Mal-être des soignants du CGS2 -CGS1 (Centre Gérontologique Sud) croissant, insatisfaction de notre travail, manque de moyens manque de personnel.

Notre quotidien : manque de temps, de personnel et toujours le même discours : le budget ... Que fait-on de la bienveillance des soignants si chère à l'hôpital public ? Que fait-on de la mission

première de l'hôpital public : le relationnel ?

Cette réforme plan santé ne nous concerne pas, nous faisons déjà le travail en amont des médecins. Dans mon service, une infirmière pour 80 patients en horaires du soir, en Ehpad quatre aides-soignantes pour 60 patients quand tout va bien, quand il n'y a pas d'arrêt, compréhensible et justifié vu la charge de travail, et malgré tout nous priorisons les patients.

Aujourd'hui, j'aime mon métier mais je ne l'imaginai pas ainsi, travail à la chaîne, rentabilité, chiffres. Tel est le discours tenu par les hauts responsables, nous ne parlons pas le même langage, nous soignants parlons d'humanité, de relationnel, de respect des patients qui a une histoire, un vécu et qui mérite d'avoir une fin dans la dignité et le respect du patient. ■

Latifa Rondo

Assistante de soin en gérontologie
syndicat du CHU



MOBILISATION INTERPRO DU 9 OCTOBRE



**POURQUOI CETTE
MOBILISATION
DU 9 OCTOBRE ?**

La situation de l'aide à domicile et des Ehpad ; la lutte des cheminot-es pour qui le combat n'est pas fini ; les salarié-es des déchetteries ; la Métropole qui emploie en toute illégalité des agents intérimaires pour remplacer les agents grévistes.

Le privé n'est pas en reste pour casser les conquies des salarié-es. Dans la métallurgie notamment, l'IUMM (branche métallurgique du MEDEF) est en train de mettre sur la paille la convention collective avec, par exemple, la non reconnaissance des diplômes ou la suppression de la prime d'ancienneté.

Les travailleurs sans-papiers se battent pour leur droit de vivre dignement. Ils l'ont traversé la rue ! Ils l'ont trouvé le travail payé au gré du patron avec des horaires insupportables.

La retraite par points est une autoroute en direction de la retraite par capitalisation, exit toute solidarité. La revendication de la CGT est une retraite à taux plein à 60 ans, pour une égalité de pension entre les femmes et les hommes.

En supprimant les cotisations salariales maladie et de l'assurance chômage, avec l'augmentation de la CSG, la diminution des APL... Le gouvernement vise à la destruction de notre modèle social. Pour parvenir à ses fins, le gouvernement ne se contente pas de démanteler la Sécurité sociale de l'extérieur.

Il l'attaque également de l'intérieur en réduisant les budgets de fonctionnement des organismes. ■

Marie-Laure Cordini
Secrétariat de l'UD

LES AESH EN DIFFICULTÉ

AED, AVS, AESH, profs contractuel-le-s dans l'éducation, **1** personne sur 4 est une contractuelle. Conditions de travail précaires, pression hiérarchique, manque de formation, travail invisible, salaire de misère, voilà le quotidien de ces agents ; les patrons voyous sont partout !

Depuis septembre, les AVS/AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap), sont en lutte pour que leur travail soit enfin reconnu comme un vrai métier.

Les logiques budgétaires redéfinissent en permanence les contrats, qu'ils soient de droit privé ou de droit public, CDD renouvelables ou services civiques, sans pour autant remettre en question leur nature précaire.



Le rectorat a demandé aux personnels en contrat à 60 % ou 50 % de travailler auprès des élèves 24h au lieu de 21h et 21h au lieu de 18. Comme les années précédentes pour un salaire allant de 600 à 700 € ! Ce qu'il faut savoir, c'est que les AVS/AESH subissent le plus souvent les temps partiels et que « 3h » correspondait à une reconnaissance d'une partie du travail « invisible » : concertation, réunions, accompagnement des sorties...

Devant ce mépris, les AVS/AESH soutenu-e-s par les syndicats ont manifesté devant le rectorat, participé activement à la journée d'action du 9/10. Ils seront en grève le **12 novembre**, une caisse de grève circulera. **Des pétitions circulent, des courriers sont envoyés aux élu-e-s, cependant ces personnels ont besoin du soutien de la population, professeurs et parents.**

Le refus de la majorité parlementaire d'au moins discuter d'une proposition de loi visant à faire évoluer la condition des AESH, témoigne du mépris de ce gouvernement pour ces personnels, tant en contrat aidé, qu'en CDD ou CDI, mais aussi du mépris à l'égard des élèves en situation de handicap et des familles.

Accompagner ces élèves est un vrai métier. Il est grand temps que les invisibles deviennent visibles, reconnu-e-s, respecté-e-s, titularisé-e-s avec un vrai statut de fonctionnaire et bénéficiant de formations sérieuses et qualifiantes.

On le voit, la colère dans l'éducation nationale ne se focalise pas que sur les suppressions des postes.

POUR NOUS, ELLES NE SONT QUE LES CONSÉQUENCES DE CHOIX BUDGÉTAIRES ET IDÉOLOGIQUES SUR L'ÉDUCATION. ■

Jean-François Michel
Syndicat Educ'action



10 ANS DU SYNDICAT CGT MULTIPROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS



Le 7 octobre, nous avons fêté les 10 ans du syndicat. Il y avait, au CCAS d'EDF au Pont-de-Claix, des camarades de différentes Unions locales, des militant-e-s d'associations, mais aussi des camarades sans-papiers eux-mêmes.

Nous avons rappelé que notre syndicat s'est créé à la suite de la grève de 2008 de plusieurs milliers de travailleurs sans-papiers de la région parisienne pour obtenir des papiers, et qui fut en grande partie victorieuse.

Nous savons tous que travailler sans en avoir le droit implique une surexploitation encore plus importante des patrons. C'est dans ce contexte que des camarades de la CGT ont entrepris de monter la CGT sans-papiers à Grenoble, où de nombreux travailleurs étaient eux aussi victimes de cette situation.

Autour d'un couscous, nous avons partagé ces événements en projetant des photos, comme celles de manifestations ou d'occupations de la Direccte. Nous avons expliqué le travail du syndicat, pour d'une part, faire reconnaître par la préfecture le droit à

être régularisé et d'autre part, ses diverses actions vis-à-vis des travailleurs, afin d'affirmer que tous, Français, immigrés, avec ou sans-papiers, nous avons les mêmes intérêts à défendre.

Par-delà les difficultés quotidiennes, car la préfecture émet de plus en plus souvent des refus, il nous faut renforcer le syndicat pour continuer à nous défendre collectivement, et tisser plus de liens avec les autres camarades de la CGT. ■

**PERMANENCE
LES VENDREDI DE 16H-17H
Bourse du travail
32 Av de l'Europe (6^e étage)
Grenoble**

Syndicat des travailleurs sans-papiers

CONGRÈS DE L'USTM 38



À l'Union Syndicale des Travailleurs de la Métallurgie de l'Isère, nous considérons qu'un congrès doit servir à apporter de la réflexion politique, c'est la raison pour laquelle nous avons choisi ces deux thèmes : l'engagement militant et les Scop.

À l'heure où la difficulté à mobiliser jusque dans notre propre camp est bien réelle, le débat sur l'engagement militant nous paraissait nécessaire. Les différentes interventions des camarades l'ont bien évoqué, aujourd'hui la formation

syndicale doit jouer un rôle essentiel sur la construction militante. Plusieurs pistes de réflexion ont émergé comme par exemple : doit-on rendre obligatoire la formation syndicale avant de prendre un mandat ? Mettre en place une véritable éducation militante afin que les futur-e-s élu-e-s CGT aient bien conscience qu'il faut passer moins de temps dans les réunions institutionnelles des patrons et plus de temps avec les salarié-e-s.

Trop peu de militant-e-s CGT savent réellement ce qu'est une Scop.



A travers ce débat, nous avons voulu faire découvrir qu'il est possible de faire autrement que de travailler sous la domination d'un patron et d'actionnaires. Nous avons pu voir que la démocratie dans l'entreprise peut exister, que le partage des richesses est possible, que notre activité professionnelle peut avoir un sens et que le lieu de travail peut être un lieu d'émancipation et non d'exploitation et d'aliénation.

Notre congrès s'est terminé par la traditionnelle soirée fraternelle, où deux groupes de musique composé de camarades ont mis l'ambiance, car c'est aussi ça un congrès : de la fraternité et de la camaraderie !



Nicolas Cohard

Secrétaire de l'USTM 38



LA COLÈRE CONTINUE DE MONTER CHEZ LES RETRAITÉS !

Après la journée du 9 octobre où ils étaient aux côtés des actifs pour manifester contre la politique antisociale du gouvernement, les retraités manifestaient à nouveau jeudi 18 octobre (à l'appel de 9 organisations de retraités rejointes par 6 associations).

Ils étaient 300 à Bourgoin, 2000 à Grenoble, et à Péage-de-Roussillon ils faisaient une animation sur le marché toute la matinée.

Leur principale revendication porte sur la perte de leur pouvoir d'achat. Avec toutes les mesures prises depuis vingt ans, ils perdent 1% par an par rapport au salaire moyen. Ils revendiquent :



- la suppression de la hausse de la CSG avec inscription dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale 2019 ;
- la revalorisation de toutes les pensions et le rattrapage des pertes subies ;
- l'indexation des pensions sur les salaires;
- un minimum au niveau SMIC pour une carrière complète;
- le maintien des pensions de réversion, sans conditions de ressources;
- la prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la Sécu;
- l'égalité du montant des pensions entre hommes et femmes;
- le remboursement de tous les médicaments et frais médicaux à hauteur de 100%.

La pension de retraite est un droit et elle doit le rester par le versement des cotisations, et non pas devenir une simple « allocation sociale ».

Une délégation a été reçue par le préfet, en personne. Les délégués ont eu la surprise de se retrouver face à un préfet à l'écoute et disponible. Il a pris acte du fait que les retraités sont des pivots dans la société, présents auprès de leurs parents

âgés comme de leurs enfants et petits-enfants, et indispensables au bon fonctionnement de la plupart des associations. Il est aussi conscient des problèmes de pouvoir d'achat de certains retraités et de leur inquiétude si on touchait aux pensions de réversion. Selon lui, les projets annoncés ne sont pas encore finalisés, ils sont susceptibles d'évoluer. A nous de les faire aller dans le bon sens !

Ce changement d'attitude du représentant du gouvernement prouve que la mobilisation des retraités est en train de porter ses fruits.

Plus que jamais, renforçons la mobilisation du plus grand nombre possible !

IL FAUT QUE S'EXPRIME PLUS MASSIVEMENT ENCORE L'EXIGENCE D'UNE POLITIQUE CONFORME AUX ATTENTES DES RETRAITÉS, DES SALARIÉS, DE LA JEUNESSE, CAR C'EST DE CELA DONT LE PAYS A BESOIN. ■



Yves Richard

USR 38

EXEMPLE D'UN RETRAITÉ QUI PERCEVAIT EN DÉCEMBRE 2017 LA PENSION MOYENNE DE 1376 € BRUT

En plus du gel des pensions, à partir du 1er janvier 2018, il perd 1,7% avec la CSG, et 1,7% avec la hausse des prix évaluée pour 2018 : 561 € de perte de pouvoir d'achat pour 2018. Avec 0,3% de revalorisation des pensions, pour une inflation de 1,7%, ce sera une perte de 511 € par an en 2019 et en 2020. Cela représente plus de 1500 € sur trois ans : plus d'un mois de pension !

Le projet de retraite par points

Avec le projet Macron de « retraite par points », il n'y a plus de garantie du niveau des pensions puisque tout dépend de la valeur du point qui sera fixée par le gouvernement en fonction des possibilités budgétaires.

Le montant de la retraite du régime général ne serait plus calculé sur les 25 meilleures années, mais sur toute la vie professionnelle et cela deviendrait la règle pour tous les régimes.

Le taux de cotisation restera fixe, pas la pension. La valeur du point va dépendre de l'équilibre du système chaque année.

Si le système est déficitaire, le montant des pensions en sera baissé d'autant, comme c'est arrivé avec le système suédois, qui inspire notre exécutif.

« Il n'y aura plus de points gratuits »

Ce système va amplifier les inégalités de salaires et de carrière puisque les périodes de maladie, chômage, maternité... ne peuvent plus être comptabilisées. Ce sont : les femmes, les ouvriers, les chômeurs, les malades... qui seront pénalisés. Fini le principe de solidarité.

Il s'agit donc bien de faire baisser le niveau des pensions afin que celles et ceux qui le pourront se constituent une retraite par capitalisation pour s'assurer un complément devenu indispensable et ainsi dynamiser le marché de l'épargne retraite individuelle et collective.

Au profit de qui ?!

Les retraités pourront être concernés, leur retraite actuelle pouvant être transformée en nombre de points et le tour sera joué ! ■

Yves Richard

USR 38



INVITÉE DU MOIS : MARILYNE POULAIN



Jean-Jacques Guigon • Bonjour Marilyne. Tu es co-animatrice du collectif immigration de la CGT, et je te remercie d'avoir accepté cet interview pour les militants CGT de l'Isère. Je vais te poser ma première question sous forme de provocation : on entend dire et de façon insistante que l'immigration, que les travailleurs sans-papiers tireraient les salaires vers le bas. Dans la même logique, on pourrait dire la même chose des femmes qui gagnent encore aujourd'hui en moyenne 20% de salaire de moins que les hommes. Comment sortir de ce piège du bouc émissaire facile ?



Marilyne Poulain • Il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer l'unité du salariat, de réaffirmer ce qui nous lie et non pas ce qui nous oppose dans les entreprises. Femmes, hommes, travailleurs nationaux ou immigrés, nos intérêts sont communs sur nos lieux de travail.

Ce n'est pas en opposant les salariés entre eux que nous protégerons nos droits. Et comme l'a dit Philippe Martinez dans sa tribune adressée au Monde le 27 septembre 2018, « ce n'est pas l'immigration qui crée du dumping social mais l'absence de droits ! », c'est donc bien en luttant ensemble que nous pourrions nous battre efficacement pour une société meilleure. Notre seule boussole CGT doit être l'égalité de traitement pour toutes et tous.

Faut-il rappeler ici qu'aujourd'hui des pans entiers de l'économie ne pourraient pas fonctionner sans les travailleurs sans-papiers ? Ils occupent les emplois les moins attractifs, les plus pénibles, dangereux et exigeants.

JJG *• Tous les combats menés par la CGT aux côtés et avec les travailleurs sans-papiers sont des combats collectifs. Néanmoins, je pense que certaines personnalités, certaines luttes te marquent plus que d'autres. Si je te dis Aminata...

MP • Aminata (que tu connais Jean-Jacques) est notre jeune camarade guinéenne, coiffeuse du 57 Bd de Strasbourg. A 19 ans, c'est elle qui a fédéré ses collègues africaines

francophones, anglophones et chinoises contre les conditions de travail contraires à la dignité humaine qu'elles subissaient à Château d'eau (10e arrondissement à Paris). C'est elle, la plus jeune, qui a convaincu ses camarades de débrayer et est à l'origine de ce long mouvement de grève de 10 mois contre la traite des êtres humains dans le milieu du travail avec ses 17 collègues coiffeuses et manucures.

Elle a été l'une des figures de cette lutte acharnée, unitaire et victorieuse : aux Prud'hommes, au pénal (la traite des êtres humains dans le monde du travail a été reconnue au tribunal correctionnel le 8 février 2018) jusqu'à la régularisation avec la délivrance d'une carte de résident pour chacune d'entre elles. Cette lutte longue, difficile face à une mafia qui organisait l'exploitation dans le quartier, mafia qui nous a nous aussi menacés durant toute la durée du conflit, mais qui surtout nous a soudés à vie.

JJG • Et depuis, d'autres combats ont été menés. Quels sont les milieux professionnels les plus... agressifs pour les travailleurs sans-papiers ?

MP • Le BTP où les travailleurs africains sans-papiers subissent de véritables discriminations liées à une ethnicisation de l'organisation du travail.

L'agriculture où les saisonniers et détachés subissent des conditions de travail extrêmement violentes et contraires à la dignité humaine.

Le nettoyage où l'exploitation de travailleurs sans-papiers est très massive dans la sous-traitance.

La manutention dans les entreprises de logistique et livraison de colis.

Les Hôtels-Cafés-Restaurants, le tri et ramassage des déchets, l'aide à la personne, la confection, la sécurité sont aussi des secteurs particulièrement impactés : les métiers les moins attractifs, les plus ingrats, les plus difficiles et pénibles.

JJG • Merci beaucoup Maryline pour tes réponses et ton enthousiasme. Au fait, toute dernière question sans rapport avec les précédentes (!), à l'UD de Paris dans ton bureau, tu as un chat, qui déambule comment s'appelle-t-il ?

MP • Marx !



Jean-Jacques GUIGON
Responsable " Europe /International "
Comité régional CGT Rhône-Alpes

Espace militant-e



Billet d'humeur

Nouveau gouvernement Edouard Philippe ! En exclusivité, nous sommes aujourd'hui en mesure de vous dévoiler le vrai nom de certains ministres et secrétaires d'Etat qui se cachent honteusement derrière de doucereux pseudonymes !

Marthe et moi, après de longues recherches, sommes aujourd'hui en capacité de vous donner le vrai nom de quelques-uns de nos ministres !

Derrière l'inoffensif pseudonyme à deux prénoms du Premier ministre, **Edouard PHILIPPE**, se dissimule le droitier Monsieur **Charles HATAN**.

Monsieur **Bruno LE MAIRE**, ministre des Finances reconduit, n'est autre que Monsieur **Alain POSTEUR**.

Sous le pseudo inoffensif de **Muriel PENICAUT**, ministre du Travail se cache en réalité la sinistre Mme **Yvette ARNAQUET**.

L'état civil nous a appris que le ministre des comptes publics, **Gérald DARMANIN**, s'appelle en réalité **Fernand FOIRET**.

Vous pensiez que le ministre de l'Education s'appelait **Jean-Michel BLANQUER**, que nenni ! Il n'est autre que **Barnabé RAIZINA**.

Marc FESNEAU, le Tintin du MODEM, en charge des relations avec le Parlement n'est autre dans la vraie vie que **M. Firmin PEUTAGUEULE**.

Quant à celle qui se fait abusivement appeler **Marlène CHIAPPA**, secrétaire d'Etat en charge de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité Femmes / Hommes, porte en réalité un patronyme qui lui va comme un gant de satin, à savoir... **Justine ILUZION**.

Et nous, contrairement à elles et eux, nous allons signer courageusement ce billet d'humeur sous nos vrais patronymes à savoir :

Marthe INEZ et Lucas MARADE



Bibliographie

Quand Elisa m'a proposé d'écrire quelques lignes afin de valoriser un livre militant, pour donner envie de lire, j'ai adoré l'idée.

Mais lesquels choisir ?

Donner envie de lire, en mettant en avant un livre, c'est effectivement compliqué. Pourquoi ? Car la lecture est un réel plaisir quand on a trouvé la « sienne ». Une fois trouvée, la lecture devient voyage. Elle est argument et surtout l'arme dont nous, militants, avons besoin. Mais chacun doit trouver ses voyages !

Donc plutôt qu'un livre, je vous inviterai à lire une série. **Le destin des Rougon-Macquart**, d'Emile Zola. C'est l'histoire d'une famille sous le Second Empire. Tout y est, économie, social, sentiments. Ce sont 20 romans, qui suivent cette famille dans des milieux très différents mais où, toujours, se cachent les méfaits du système. L'exploitation et la misère sont souvent abordées de manière crue.

Mais l'amour aussi. L'amour et la passion. En fonction de votre vécu, vous (re)trouverez dans l'un des 20 volumes, une connaissance, une passion. Pour moi, c'est « **la terre** ». Ce paysan qui

prend la terre dans ses mains et la sent ! En lisant ces lignes, je revoyais ces paysans qui m'entouraient. Je sentais l'odeur de la terre dans ce livre. Je voyais la souffrance au travail (tel que le mot travail dans son étymologie le désigne). Mais je ressentais cette passion qu'ils ont pour **leur terre**. Une fois terminée cette série, une question me taraudait, comment un écrivain en 1871 pouvait connaître, ressentir et surtout retranscrire dans des mots, autant de métiers qui ne lui étaient pas familiers.

La réponse : LA LECTURE !

Patrick Bernard

Fédération de la Métallurgie